



2010 Internationales Jahr der Biodiversität

sc | nat 

Swiss Academy of Sciences
Akademie der Naturwissenschaften
Accademia di scienze naturali
Académie des sciences naturelles

A l'attention des médias

Communiqué de presse

Adoption d'une déclaration pour la biodiversité en Suisse Il s'agit d'agir et de promouvoir fortement la recherche dans les dix prochaines années

Dans le sillage de la conférence sur la biodiversité organisée à Nagoya (Japon), les experts les plus renommés de la science, de la politique, de l'administration et de la pratique se sont réunis les 8 et 9 novembre à Villars-sur-Glâne près de Fribourg à l'occasion du congrès « L'avenir de la biodiversité en Suisse ». Le congrès était organisé par le Forum biodiversité suisse de l'Académie des sciences naturelles (SCNAT). Le bilan de la conférence : la Suisse doit fournir une contribution supplémentaire substantielle si elle désire maintenir une base existentielle en péril. Les quelque 300 spécialistes ont adopté une déclaration contenant 11 recommandations. Elle sera prochainement soumise à la conseillère fédérale Doris Leuthard et aux membres du conseil national et des états, afin qu'elle l'intègre dans la stratégie nationale en cours d'élaboration.

Berne, le 9 novembre 2010. Malgré des efforts louables, la biodiversité reste en déclin, à l'échelle mondiale, européenne mais aussi nationale. L'appauvrissement local, régional et planétaire des milieux naturels, de la faune, de la flore et des champignons ainsi que des races d'animaux de rente et des variétés de plantes cultivées n'est pas seulement déplorable d'un point de vue naturel ; il a aussi de profondes incidences écologiques, sociales, culturelles et économiques. La communauté internationale a relevé le défi et décidé, à l'occasion de la conférence des Etats signataires de la convention sur la biodiversité, qui s'est tenue à Nagoya fin octobre, de définir des mesures et des objectifs concrets.

En Suisse aussi, il est urgent d'agir et de promouvoir la recherche : telles sont les conclusions de la conférence nationale « L'avenir de la biodiversité en Suisse », qui a eu lieu les 8 et 9 novembre à Villars-sur-Glâne, près de Fribourg (Suisse), et à laquelle ont participé près de 300 experts de la science, de l'administration, de la pratique et de la politique. Cette manifestation était organisée par le Forum Biodiversité Suisse de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT). De nombreux exposés et débats ont porté sur les derniers acquis scientifiques au sujet de l'importance et de l'état de la biodiversité ainsi que des tendances de son évolution ; des solutions ont également été discutées. Thibault Lachat, du Forum Biodiversité Suisse a attiré l'attention sur les lourdes pertes subies par la biodiversité en Suisse depuis 1900. « Une tendance générale à l'amélioration ou un véritable revirement de tendance n'est pas envisageable dans les conditions actuelles », a-t-il affirmé.

Le professeur Bernd Hansjürgens, du Centre Helmholtz de recherche environnementale de Leipzig (Allemagne), a expliqué les risques liés à l'appauvrissement de la biodiversité et des prestations écosystémiques et montré que les dépenses engagées dans la conservation et la promotion de la

biodiversité étaient opportunes, même sur le plan financier. Jeffrey McNeely, Senior Science Advisor à l'UICN, a lancé un appel à la classe politique, afin qu'elle place la biodiversité en tête de son agenda. Willy Geiger, vice-directeur de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), a donné un aperçu des activités de la Confédération en vue de sauvegarder et de promouvoir la biodiversité après 2010, et de concrétiser en Suisse les mesures et les objectifs décidés à Nagoya pour 2020.

La stratégie nationale en faveur de la biodiversité, dont le Parlement a confié l'élaboration à l'OFEV, offre la possibilité d'inverser la tendance, à condition toutefois que la classe politique et la société civile dans leur ensemble assument leur responsabilité en ce qui concerne la conservation, la promotion et l'utilisation durable de la biodiversité. La table ronde organisée lors de la seconde journée a révélé l'existence de nombreuses possibilités.

Adoption d'une déclaration commune

Au terme du congrès, les participants ont adopté une déclaration commune comportant 11 recommandations (cf. annexe). Ils souhaitent notamment la mise en place d'une infrastructure écologique, constituée de zones prioritaires suffisamment vastes et garanties à long terme ainsi que de corridors et éléments de mise en réseau parfaitement aménagés. Il convient de préserver dans leur intégralité les milieux précieux existants, d'en améliorer la qualité par des mesures de revalorisation le cas échéant, de les compléter par des mesures de revitalisation et d'en améliorer l'interconnexion. La Suisse doit en outre mieux assumer sa responsabilité par rapport à la biodiversité mondiale. Il faut aussi mieux exploiter les synergies entre la conservation de la biodiversité et la protection du climat, du sol, de l'eau potable ainsi que la protection contre les crues. La biodiversité a besoin de ressources humaines et financières au niveau de la Confédération, des cantons et des communes ainsi que de l'économie privée. Enfin, il importe d'intensifier la recherche biodiversitaire et l'observation de l'évolution, et de mettre les connaissances acquises à la disposition des décideurs sous une forme appropriée. Pour que les recommandations de la déclaration soient intégrées dans la stratégie nationale, elles seront transmises dans un premier temps à la conseillère fédérale Doris Leuthard et aux membres du conseil national et des états.

Ne pas oublier la biodiversité en 2011 !

Cette manifestation aura été l'un des derniers événements de l'Année internationale de la biodiversité. A l'issue du congrès a eu lieu le « passage de témoin » à l'Année internationale de la forêt 2011. Les organisateurs ont remis un amadouvier, à titre symbolique, aux présidents de la Société forestière suisse (Adrian Lukas Meier-Glaser), d'Economie forestière suisse (conseiller national Max Binder) et de la Conférence des inspecteurs cantonaux des forêts (Ueli Meier), pour que les acteurs responsables de la forêt emportent avec eux en 2011 le feu nécessaire à la biodiversité.

Le Forum Biodiversité Suisse de l'Académie des sciences naturelles (SCNAT) s'engage à l'étude de la biodiversité. Il entretient le dialogue et la collaboration entre les milieux scientifiques, l'administration, la politique et la société (www.biodiversity.ch).

Pour de plus amples informations :

Daniela Pauli, Directrice du Forum Biodiversité Suisse
Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT)
daniela.pauli@scnat.ch, tél. +41 (0)79 844 01 36